



## Protestation

Au Roi et à la Reine

à la Presse et au Peuple Portugais.

Le Congrès de Lisbonne offrait une occasion unique de grouper beaucoup de médecins de tous les pays sur un même bateau, pour leur montrer comment on guérit le mal de mer.

Les médecins ne connaissent pas cette affection, pour la bonne raison qu'elle ne peut être enseignée dans les hôpitaux ni dans les cliniques.

Aussi, dès que le Congrès de Madrid eut choisi Lisbonne comme siège du prochain Congrès de Médecine, la *Ligue du Mal de Mer* fit connaître son intention d'affréter un navire pour le transport des futurs congressistes. Désirant en faire part au Président du Congrès de Lisbonne, le secrétaire général de la Ligue ne put le rencontrer, malgré le concours de l'ambassadeur portugais à Madrid. Cependant, il eût été naturel, de la part du Président, de se mettre à la disposition des médecins qui avaient à lui parler du futur Congrès. La Ligue lui écrivit alors son désir d'affréter un navire, et offrit en garantie de la bonne exécution de son projet de déposer telle somme que l'on exigerait.

Depuis, la Ligue du mal de Mer n'a cessé de faire de la propagande pour son navire, et conséquemment pour le Congrès de Lisbonne. Le Comité Anglais nous adressa la Compagnie Cook qui, munie de nos renseignements, s'empressa de nous faire concurrence. La Section allemande de la Ligue du Mal de Mer écrivit à toutes les Compagnies maritimes allemandes ; elles répondirent qu'elles n'avaient pas de bateaux disponibles, et, 6 mois après, l'une d'elles, la Compagnie Hamburka American Line, profitant également de nos renseignements, nous fit aussi concurrence. Enfin, pour nous empêcher de réussir, des gens, aussi mauvais Français que piètres savants, ont essayé d'affréter un navire, qui, paraît-il, à l'heure où nous écrivons ces lignes, n'a aucun succès. Comme on le voit, pour paralyser notre initiative, on a fait réussir un bateau allemand, un bateau anglais, et échouer notre troisième concurrent, le bateau français, outre qu'on a imposé le mal de mer à beaucoup de médecins, et fait perdre une occasion sans précédent de faire des études d'ensemble.

Chose inouïe, le Comité de Lisbonne a fait annoncer par tous les journaux du monde entier les 3 navires des commerçants, et a passé le nôtre sous silence.

Ce procédé permet toutes les suppositions, mais nous n'en faisons aucune. Cependant, comme un Congrès n'a d'autre but, dans l'intérêt de l'humanité tout entière, que de favoriser les progrès de la Médecine, et de mettre à jour les découvertes, nous devons protester, et énergiquement, contre des procédés indignes de médecins qui ont reçu la mission sacrée de faire tout leur possible pour favoriser dans le Congrès de Lisbonne le développement de la médecine, et qui commencent par paralyser un projet qui aurait été « le clou » de ce Congrès, c'est à dire l'étude du mal de mer.

Tout Lisbonne, toutes les colonies portugaises, sont intéressées au mouvement qu'a créé la Ligue du Mal de Mer, car le nombre de voyageurs augmentera considérablement le jour où l'on pourra s'embarquer sans avoir le mal de mer dans la majorité des cas, et où l'on sera sûr d'être soulagé, si, par exception, on s'en trouvait atteint ; tandis qu'à l'heure actuelle, le plus riche comme le plus pauvre restent des journées entières dans les souffrances du mal de mer que personne n'essaie même de soulager.

Comment une pareille aberration a-t-elle pu avoir lieu de la part des membres du Comité organisateur ?

Nous venons de voir qu'à Madrid, le président s'était éclipse : déjà manque de sens pratique. Eh bien ! tout vient du *plus menteur des experts* nommé Brouardel, ennemi personnel du Fondateur de la Ligue du Mal de mer depuis la loi sur la médecine, à l'occasion de laquelle le D<sup>r</sup> Madeuf, président d'un syndicat de médecins, combattit M. Brouardel, et fit retirer un article de loi. Depuis, devant le commissaire du gouvernement, lors de la loi sur la pharmacie, le D<sup>r</sup> Madeuf a refusé de répondre à M. Brouardel, en lui jetant à la face : *Je ne réponds pas à un homme sans parole.*

Le *Journal de la santé* du 29 octobre et du 19 novembre cite ce fait que le professeur Cornil a déclaré « n'avoir jamais rencontré un aussi grand menteur que Brouardel », cela, à l'occasion du procès du D<sup>r</sup> Lajarrige condamné injustement à l'instigation de Brouardel.

On comprend donc que le maladroit Comité de Lisbonne a été on ne peut plus mal renseigné, puisqu'il ne s'en est rapporté qu'à Brouardel, sans se souvenir de ce dicton : qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son.

N'était-il pas du devoir des membres du Comité, devant les multiples lettres et personnes que nous leur avons envoyées, de nous faire connaître ce que l'on nous reprochait, et de nous obliger à nous justifier. Il n'est d'usage, dans aucun pays civilisé, de juger les gens sans les entendre.

Quand un médecin écrivait à M. Brouardel pour lui demander des renseignements sur nous, ce dernier ne répondait pas. Quels plus mauvais renseignements peut-on donner que de garder le silence ? *Scripta manent!* Les correspondants en concluaient naturellement que les renseignements devaient être bien mauvais puisqu'on n'osait pas les écrire.

C'est parce que nous ne demandons que la lumière, et forts de notre droit, que nous en appelons à la population portugaise, tout en lui faisant remarquer que nous voulions compléter le Congrès de Lisbonne, en y adjoignant une *Exposition de l'Art Médical*, en même temps que, sur notre navire, aurait eu lieu un Congrès contre le mal de mer.

La ville d'Ostende a été autrement avisée lorsqu'en 1901, elle nous a donné son Patronage et celui du Roi, et que les journaux du monde entier, sous l'inspiration des Consuls de Belgique, ont reproduit le programme de notre première exposition contre le mal de mer, ce qui a donné une poussée considérable à l'étude de cette maladie.

Nous offrons d'envoyer notre Guide du Mal de mer (2<sup>e</sup> édition, 7<sup>e</sup> mille) à tout Portugais qui nous en fera la demande, en nous fournissant la preuve qu'il en a envoyé le montant (3 fr. 25) à la section portugaise de la Ligue du Mal de mer, (Siège à votre Ligue Maritime).

Si nous comparons le nombre des Congressistes : Rome 9000 ; Moscou 7000 ; Paris 12000 ; Madrid 6000, avec le Congrès de Lisbonne, on peut dire que ce dernier est ce qu'on appelle un four.

Nous profitons de la présente pour dire aux futurs membres du prochain Congrès : Respec-

tez donc la Constitution de chaque pays ; n'imposez personne. Laissez les médecins de chaque Nationalité choisir leur délégué principal ; vous ne serez pas boycottés comme l'a été le Congrès de Lisbonne par les journaux de médecine français, parce que l'on voulait imposer comme président français un menteur et un lâche.

Le Secrétaire général fondateur  
de la *Ligue du Mal de mer*.  
D<sup>r</sup> MADEUF.

## Variétés

### Description et nature du mal des Ardents.

Il serait difficile de donner une description rigoureusement exacte du mal. Les médecins du moyen-âge, comme Gallien et Fernel lui consacrent à peine quelques mots, alors que biographes et chroniqueurs exagèrent peut-être au gré de leur imagination. Pour cette raison nous nous sommes appliqués à faire un choix des différentes particularités de ce mal rapportées à la fois dans plusieurs auteurs et qui réunies nous permettront de donner une description sinon tout à fait exacte, du moins bien près de la réalité.

Aux yeux de tous, c'était un feu intérieur ou une fièvre ardente (1). L'idiome vulgaire, qui lui faisait donner en latin le nom de feu (ignis, arbor), n'est point changé : le peuple de nos campagnes appelle encore un feu la plupart des indispositions qui ont pour symptômes dominants la fièvre ou une vive inflammation. Cette maladie s'attaquait surtout aux membres de ses victimes (2). Sous l'action d'un feu intérieur et invisible, la peau se couvrait de tumeurs et de pustules (3) qui, partant de la profondeur des tissus, dilataient la peau en la soulevant, cependant que les membres demeuraient froids ou au contraire devenaient de plus en plus brûlants. La chair était consumée tout en se séparant des os (4). Des membres entiers devenus noirs comme des charbons tombaient en putréfaction et se détachaient du corps ; les muscles se contractaient, les tendons se tordaient causant des douleurs épouvantables aux pauvres malades (5). Si, par hasard on versait de l'eau sur la plaie, soit pour la nettoyer, soit pour essayer de calmer ce feu dévorant, la douleur en était d'autant plus augmentée. L'ardeur de ce feu était d'ailleurs telle que cette eau était presque instantanément vaporisée en émettant une odeur fétide qui corrompait l'air (6). « Il n'y avait point, selon Gazet, ni trou, ni coin si petit, qu'il ne fut plein de malades, dont s'ensuivit une si infecte et si intolérable puanteur en ladite église, que les chanoines furent contraints de faire mettre hors ceux qui avaient les pieds, jambes ou autres membres ja pourris et consumés de ce feu. » L'odeur de

ces chairs putrides qui se détachaient, de ces membres que dévorait progressivement le feu était insupportable (1). Chaque minute apportait avec elle un accroissement de souffrances et un redoublement dans l'intensité du feu (2). Les malheureux emplissaient l'air de leurs plaintes et de leurs gémissements appelant la mort à grands cris (3). Quelquefois elle venait promptement les délivrer de leurs souffrances ; une nuit (4) suffisait, dit-on, pour tuer les personnes atteintes du terrible fléau. Mais le plus souvent, la mort se faisait attendre, car il fallait que le feu lent et pestilenciel pénétrât jusqu'aux organes indispensables à la vie (5).

Ce qu'il y avait de vraiment stupéfiant, c'est que ce feu sans chaleur et capable de brûler, pénétrait les membres d'un froid quasi-glacial. Ce froid était si intense que nul remède ne parvenait à réchauffer le malade. Et ce qui était non moins stupéfiant, c'est que si le malade était délivré de ce froid mortel, une chaleur tellement intense lui succédait que très souvent des symptômes cancéreux s'ensuivaient s'ils n'étaient prévenus par des remèdes (6). Selon Benoit, angevin : « Les médecins s'efforcent de guérir telle maladie ; ils y emploient leurs esprits et sciences. Ils font les expériences mais tout cela n'y peut rien, car c'était le doigt de Dieu, contre lequel il n'y a conseil, science ou entreprise qui puisse rien ». Ou encore, selon Gazet : « Les médecins n'y pouvant aucunement remédier, plusieurs mouraient, aucuns avoyent recours à Dieu et aux saints ; et se trouvèrent en grand nombre devant le portail de Notre-Dame en cité, et à l'entour d'icelle s'escrifiant, se lamentant et requeyrans ayde et recours ».

Et cette maladie s'attaquait à tous indifféremment de l'âge et du sexe (7). Personne n'était épargné ; riches et pauvres (8), jeunes et vieux (9), tous offraient les mêmes prises au mal. Aucune partie du corps n'était à l'abri du fléau. Les uns avaient les doigts attaqués, les autres les mains, celui-ci les bras, celui-là les pieds (10). Tel, les lèvres rongées (11), montrait sa figure dans un rictus abominable, tel autre voyait ses joues (12) ou son nez dévorés rongés par le feu impitoyable. D'autres enfin se sentaient dépérir, leurs entrailles étant consumées par l'horrible mal (13). Selon le mot de la chronique, c'était déjà « l'enfer dès cette vie »....

... Les descriptions du mal que nous ont laissées les chroniqueurs ne sont pas suffisamment précises pour qu'elles aient permis aux autorités médicales de se prononcer d'une façon définitive et unique sur la nature du mal. Aussi plusieurs opinions ont-elles été émises.

Pour quelques-uns, le mal n'est autre chose qu'une gangrène causée par le régime alimentaire, lequel aurait admis dans de fortes pro-

(1) Glabri Rodulphi historiarum liber. Chronique de Maleu. Bollandistes : *Acta Sanctorum*.

(2) Chronique de Frodoard. Bollandistes : *Acta Sanctorum*. Glabri Rodulphi historiarum Liber.

(3) FERNEL. — *Universa Medicina*.

(4) Bollandistes : *Acta Sanctorum*. Gazet : Briefve histoire de la Sainte Chandelle d'Arras.

(5) LECOY DE LA MARCHE. — Anecdotes historiques. Glabri Rodulphi historiarum liber. Gazet : Briefve histoire de la Sainte Chandelle Bollandistes : *Acta Sanctorum*.

(6) Bollandistes : *Acta Sanctorum*. Chronique d'Anselme de Gemblouis.

(1) Bollandistes : *Acta Sanctorum*. Baluze : histoire Tutélaire. Patrologie de Migne.

(2) Bollandistes : *Acta Sanctorum*. Patrologie de Migne.

(3) BALUZE. — Histoire Tutélaire.

(4) Glabri Rodulphi historiarum liber.

(5) Bollandistes : *Acta Sanctorum*.

(6) Chronique d'Anselme de Gemblouis. Chronique du moine Albéric.

(7) Bollandistes : *Acta Sanctorum*. Chronique d'Anselme de Gemblouis.

(8) Glabri Rodulphi historiarum liber.

(9) Bollandistes : *Acta Sanctorum*.

(10) Bollandistes, *Ibidem*.

(11) LECOY DE LA MARCHE. — Anecdotes historiques.

(12) Chronique d'Anselme de Gemblouis.

(13) Bollandistes : *Acta Sanctorum*.